



Octobre
2026

FO COM \ LA POSTE

BGPN



ÉVOLUTION DU MÉTIER DE CHARGE DE CLIENTÈLE

FO COM VEILLE !

Depuis 2022, la fiche de poste du Chargé de Clientèle a vu apparaître dans la liste des missions la relation client omnicanale. Derrière ce terme se cache la possibilité pour les agents de contacter les clients en face à face mais également à distance.

Dans ce cadre, des initiatives locales ont lancé la mise en place d'appels téléphoniques auprès des clients pour effectuer des ventes. Mais de manière plus cadrée, une expérimentation « appels sortants des CC » a vu le jour dans 17 Directions de Territoire.

Le 1^{er} octobre 2026, le dossier de généralisation de cette expérimentation sur les modalités de réalisation de cette activité a été présenté au CSEC sans prise en compte des revendications FO Com visant à protéger les équipes concernées.

C'est pourquoi FO Com, aux côtés de SUD, de la CGT, de l'UNSA et de la CFTC, a voté au CSEC en faveur de la désignation d'un expert. L'objectif est de disposer d'une analyse

indépendante permettant d'éclairer la décision des élus avant de se prononcer pour ou contre la généralisation du dispositif, mais également d'engager La Poste à prendre en compte les préconisations qui en découleront.

Seules la CFDT et la CFE-CGC ont voté contre le recours à cette expertise, alors même que cette généralisation est susceptible d'avoir des conséquences importantes sur l'activité et les conditions de travail de l'ensemble des équipes des bureaux de poste.

Dans un contexte de fermetures annoncées de nombreux bureaux de poste, largement dénoncé et combattu par FO Com, impliquant une mobilité forcée des équipes des bureaux, une attrition évidente de la clientèle et une forte évolution des métiers sans aucune compensation, les postiers vont devoir vivre un tsunami !



FO Com mettra tout en œuvre pour s'assurer que le quotidien de l'ensemble des équipes des bureaux soit protégé, respecté et amélioré.

DONNEZ VOTRE AVIS EN FLASHANT LE QR CODE CI-CONTRE

